

<https://inegalites.fr/Le-handicap-expose-a-la-pauvrete-et-aux-bas-niveaux-de-vie>



Le handicap expose à la pauvreté et aux bas niveaux de vie

- Thèmes - Modes de vie -



Date de mise en ligne : mardi 21 mai 2024

Date de parution : 3 mai 2013

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Le handicap expose à la pauvreté et aux bas niveaux de vie

Le taux de pauvreté des personnes handicapées [1] atteint presque 20 % (au seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian [2], donnée 2019 du ministère des Solidarités), un niveau très supérieur à celui des personnes valides (12,8 %). Au total, près de 840 000 personnes handicapées sont pauvres.

Pauvreté selon le handicap			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Personnes handicapées	837	19,5	12,2
Personnes non handicapées	6 029	12,8	87,8
Ensemble des 15 ans et plus	6 866	13,4	100

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : parmi la population pauvre de 15 ans et plus, 12,2 % sont des personnes handicapées.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

La situation est encore plus difficile pour les personnes d'âge actif, entre 15 et 59 ans. Le niveau de vie médian des personnes handicapées de 15 à 59 ans est de 1 512 euros mensuels, soit 17 % de moins que celui de l'ensemble de cette tranche d'âge (données du ministère des Solidarités 2019). À cet âge, une personne handicapée sur quatre (25,5 %) vit sous le seuil de pauvreté contre 14,4 % des valides.

Niveau de vie selon le handicap Unité : euros mensuels			
	Personnes handicapées de 15 à 59 ans	Ensemble des 15-59 ans	Écart
Niveau de vie moyen	1 747	2 069	- 322
Niveau de vie médian	1 512	1 821	- 309

Niveau de vie mensuel après prestations sociales et impôts pour une personne seule. **Lecture** : la moitié des personnes handicapées ont un niveau de vie inférieur à 1 512 euros par mois pour une personne seule.

Source : ministère des Solidarités – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Les personnes qui souffrent d'un handicap dès leur jeunesse, ou au cours de leur carrière professionnelle, subissent des conséquences économiques plus graves que ceux qui rencontrent des limitations en raison du vieillissement : les handicapés d'âge actif connaissent des difficultés d'intégration dans [le monde du travail](#) en raison de leurs déficiences physiques ou mentales, mais aussi de leur parcours scolaire rendu plus difficile. Seules 17 % des personnes handicapées d'âge actif ont un diplôme supérieur au baccalauréat en 2018 (contre 34 % de l'ensemble de la population du même âge) et 41 % travaillent, contre 66 % de l'ensemble des adultes d'âge actif. Lorsqu'elles travaillent, les personnes handicapées sont plus souvent ouvrières et à temps partiel.

Taux de pauvreté des 15-59 ans selon le handicap	
Unité : %	
Personnes handicapées	25,5
Personnes non handicapées	14,4
Ensemble des 15 à 59 ans	15,0

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 25,5 % des personnes handicapées âgées de 15 à 59 ans sont pauvres.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités - Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Privations matérielles

La pauvreté en termes monétaires sous-estime les privations que subissent les personnes handicapées les plus défavorisées. Selon le type de limitation, ces personnes peuvent avoir besoin d'un logement accessible, d'équipements spécifiques, de services d'aide, de soins, etc., ce qui contraint encore plus les budgets des plus modestes d'entre elles.

29 % des personnes handicapées de 16 à 64 ans sont considérées comme « pauvres en conditions de vie [3](#) », selon l'Insee en 2018, une proportion 2,4 fois plus élevée que pour l'ensemble de la population du même âge (12 %).

Dans le détail, 31 % des personnes handicapées ont des ressources insuffisantes : elles déclarent au moins trois critères qui indiquent une situation financière difficile parmi la liste de six de l'Insee, par exemple être à découvert ou ne disposer d'aucune épargne. Ces difficultés se traduisent souvent par des privations matérielles. 27 % des personnes handicapées se privent d'au moins quatre des neuf éléments de consommation de référence tels que faire des repas complets, partir en vacances une semaine une fois par an, pouvoir remplacer un meuble, acheter des vêtements neufs ou maintenir son logement à la bonne température.

Part de la population qui subit des privations matérielles		
Unité : %		
	Personnes handicapées	Ensemble
Taux de pauvreté en conditions de vie	29	12
Insuffisance de ressources	31	16
Restrictions de consommation	27	10
Retards de paiement de loyer, de facture ou d'impôt	19	10

Le handicap expose à la pauvreté et aux bas niveaux de vie

Difficultés de logement	14	8
-------------------------	----	---

Personnes de 16 à 64 ans. **Lecture** : 29 % des personnes handicapées sont pauvres en conditions de vie.

Source : ministère des

Une pauvreté en partie invisible

Les données sur le niveau de vie des personnes handicapées diffusées par le ministère des Solidarités portent sur les revenus des ménages au sein desquels vit au moins un adulte handicapé. L'ensemble des revenus du ménage sont pris en compte. Les personnes handicapées qui ont très peu de ressources personnelles mais qui vivent avec un conjoint aisé ne sont donc pas comptées parmi les personnes pauvres. Par ailleurs, les personnes vivant dans un foyer pour personnes handicapées ou en maison de retraite ne sont pas prises en compte.

[1] Une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle se déclare fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement.

[2] Le niveau de vie comprend l'ensemble des revenus y compris les prestations sociales, impôts directs déduits. Le montant médian est celui qui partage la population en deux : la moitié gagne plus, l'autre moins.

[3] Ici, on considère comme pauvres en conditions de vie les personnes qui déclarent au moins huit privations parmi une liste de 27 dressée par l'Insee.